

La grève des tramways dans la Région

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il y a une semaine — une longue semaine — que se poursuit la grève des tramways de Lille et de l'E.L.R.T.

Nous voudrions bien, en faisant le point aujourd'hui, conclure par une note optimiste. Cela ne nous est malheureusement pas encore permis.

Des milliers de personnes ont suivi avec l'intérêt le plus vif, les pourparlers, les entrevues, les conférences qui à la Préfecture ou même dans les cabinets des ministres, pouvaient apporter quelque amélioration à la situation.

Cet espoir nous échappe encore aujourd'hui. On s'en rendra compte à la lecture du communiqué qui souligne le résultat négatif de la conférence de samedi matin au Ministère des Travaux publics.

Nous nous refusons à croire que cette pénible situation créée à des dizaines de milliers de nos concitoyens par cette paralysie d'un service public, soit sans issue.

Nous formulons le pressant souhait — c'est aussi celui de tous nos lecteurs — qu'une solution soit bientôt trouvée, qui épargne à nos concitoyens une trop décevante attente.

La conférence à laquelle s'est rendu à Paris M. le Préfet du Nord n'a pas apporté de solution

Voici le communiqué officiel que nous transmet l'Agence Havas :

Une brève conférence a eu lieu ce matin, à la Présidence du Conseil, qui réunissait autour de M. Pierre Laval, dans le cabinet de M. Laurent-Eynac, ministre des Travaux publics, M. Camille Blaisot, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil; Guillon, préfet du Nord; Bouthillier, directeur du cabinet du ministre des Finances.

L'échange de vues a porté sur la grève des tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing, qui avait motivé ces jours derniers, de la part des représentants du département du Nord, une démarche auprès de M. Camille Blaisot.

En raison des problèmes techniques soulevés, M. Laurent-Eynac, ministre des Travaux publics et M. Marcel Régnier, ministre des Finances, ont été finalement chargés d'examiner la question. Toutefois, il y a lieu d'observer que celle-ci se présente d'une manière assez délicate; car, en effet, dans les milieux officiels que les revendications du personnel des tramways ne risquent de susciter des demandes analogues dans toute la France et dans différentes administrations publiques et privées, mettant ainsi en danger l'œuvre de redressement financier réalisée par les décrets-lois d'économie.

Les services d'autobus vont être intensifiés

Vendredi après-midi, une longue conférence a eu lieu dans le cabinet de M. Guillon, préfet du Nord. A cette conférence, assistaient MM. Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé du contrôle des services publics de transports en commun; Delattre-aque, président du Comité technique de coordination des transports; Toussaint et Duriez, directeurs de l'E.L.R.T. et de la Compagnie des tramways de Lille; Verdin, ingénieur principal de l'exploitation du chemin de fer du Nord.

Un certain nombre de mesures ont été envisagées, pour être appliquées au cas où la grève se prolongerait. Il est probable que les entreprises qui exploitent des services d'autobus recevront l'autorisation de desservir les itinéraires précédemment desservis par les tramways.

Une assemblée générale des grévistes de l'E.L.R.T. à Roubaix

Sept cents agents ont assisté samedi matin, à l'assemblée générale des grévistes de l'E.L.R.T. qui s'est tenue de 10 h. à midi, à la Maison des Tramways, à Roubaix.

M. Emile Defretin, receveur à Roubaix, présidait, ayant à ses côtés: MM. Jacquod, secrétaire général de la Fédération nationale des transports (C.G.T.); Molard, secrétaire général du Syndicat; Bueur, secrétaire du Comité roubaixien de grève.

M. Molard exposa la situation du conflit, signalant surtout qu'il n'avait reçu des villes aucune communication des entrevues que leurs représentants ont eues, à Paris, avec le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; qu'il n'avait également rien reçu du Gouvernement, concernant la décision prise.

« Nous avons appris ce matin que la réunion avait été tenue, hier, à la Préfecture et nous sommes en droit de...

M. PIC candidat à la succession de M. Pierre Laval... comme sénateur de la Seine

Dans le cas où M. Laval, élu à la fois sénateur de la Seine et du Fuy-de-Dôme, opérerait pour le Fuy-de-Dôme, M. Pic, député, maire de Vanves, serait candidat au fauteuil sénatorial laissé vacant par le Président du Conseil.

Un télégramme de Perth (Australie occidentale) annonce la mort à l'âge de cent quatre ans, à l'hôpital de Kalgoorlie, d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

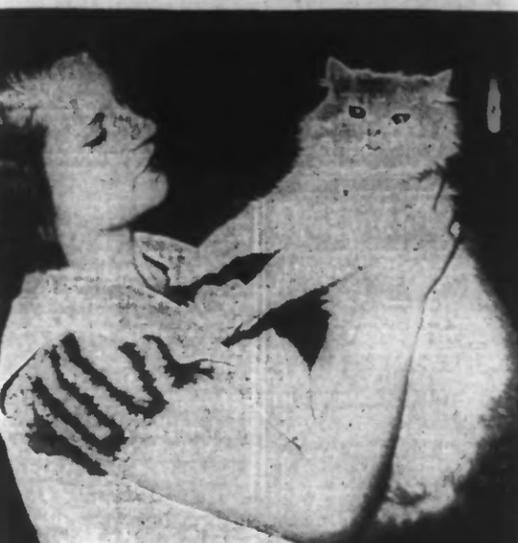
Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Une exposition féline à Paris au profit du Comité contre la tuberculose



Un beau chat qui ne craint pas l'objectif et qui pose pour le photographe. (Mond. Photo-Press.)

La disparition mystérieuse de M^{me} Arbel

Une confrontation sans résultat entre Egender et son accusatrice, Thérèse Buttafoggi. — Egender se prétend victime d'une machination

Nice, 11 janvier. — Cet après-midi, à ce lieu une confrontation entre Egender et Thérèse Buttafoggi, son accusatrice, qui s'est déroulée à la maison d'arrêt où Egender et son ancienne amie sont détenus. Les résultats en ont été négatifs, chacun étant demeuré sur ses positions.

M. Vacher, juge d'instruction, a donné tout d'abord lecture à Egender et à la femme Buttafoggi de leurs déclarations précédentes qu'ils ont intégralement maintenus. La scène s'est déroulée dans le calme.

Très sûr d'elle-même, Thérèse Buttafoggi a répété qu'Egender lui a fait l'aveu de son crime. Egender a retourné qu'il était invraisemblable qu'un homme comme lui ait pu faire des confidences à une femme. Il prétend qu'il est victime d'une machination et que les draps trouvés dans le jardin de sa mère à Vieux et ont été placés par une main ennemie.

D'autre part, le juge a saisi une lettre émanant de la sœur d'Egender, dans laquelle celle-ci le supplie de dire toute la vérité. En attendant le rapport du docteur Beroud, l'instruction marquera vraisemblablement ces jours prochains, un temps d'arrêt.

Le mauvais temps LES CRUES DE LA LOIRE ET DE LA SEINE REDEVIENT INQUIÉTANTES

Une violente bourrasque s'est abattue sur la région d'Arras

La Loire baissait encore vendredi, mais samedi est devenu nouveau. Aussi, l'on comprend facilement que l'inquiétude et la peur rennaissent à Nantes, à Saint-Nazaire et dans toute la Vendée.

Le Rhône et la Saône baissent lentement. La Seine, d'autre part, suivant les renseignements fournis par l'Office des crues, va monter de nouveau.

DANS LA RÉGION Dans le Pas-de-Calais

La région d'Arras a eu beaucoup à souffrir de la bourrasque qui s'est abattue dans la journée de samedi sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Plusieurs poteaux, supportant les fils télégraphiques, s'écroulèrent hier matin sur la voie ferrée Paris-Lille, obstruant les deux lignes. Tous les trains venant de Paris ou de Lille eurent de ce fait des retards importants, mais on ne signale aucun accident de personne.

La Lys menace de déborder dans les environs de La Gorgue-Estaires

Gros défilés des apports des « beques » descendant des monts de Flandre, la Lys monte toujours.

Deux tissages d'Estaires, situés en bordure de la rive droite de la Lys sont entourés d'eau. La plaine est inondée sur la rive droite. Le ruisseau menace d'inonder la rive gauche, où sont situées les maisons de la rue de Lille. Celles-ci, placées sur une petite élévation ne pourraient craindre qu'une crue importante.

A La Gorgue, une certaine partie de la Basse-Rue est inondée. Toute la campagne est détrempée, les chemins sont rendus défectueux.

Une nouvelle crue de la Sambre

La Sambre dont la cote était tombée de deux mètres à un mètre, de dimanche dernier à jeudi, est passée de nouveau à 1 m. 70 hier, samedi. Les services de la navigation prévoient même que la crue attendra dans la nuit 1 m. 80.

De ce fait, la navigation qui avait repris jeudi, a dû être de nouveau suspendue. La journée d'hier, la batellerie en était à son dix-septième jour d'arrêt.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Un incendie a détruit, rue d'Arcueil, à Malakoff, les bâtiments de la société industrielle de fabrication et de transformation d'une Française, M^{me} Emille Vauthier, née à Paris, le 8 avril 1831, et qui émigra en Australie en 1875.

Le versement des cotisations des Assurances sociales

Une communication du Ministère du Travail

Le Ministère du Travail nous communique la note suivante:

Il est rappelé que, pour les périodes d'emploi postérieures à l'année 1935, les cotisations d'Assurances sociales ne sont plus acquittées en timbres d'assurances sociales.

Dorénavant les employeurs, après avoir effectué la retenue sur les salaires, restent comptables de cette retenue et doivent la verser, ainsi que la contribution patronale, à l'époque prévue par le décret-loi du 28 octobre 1935 qui a modifié le régime des assurances sociales.

C'est-à-dire dans les dix premiers jours de chaque trimestre ou, pour les salariés quittant leur emploi en cours de trimestre, dans les dix premiers jours du mois suivant leur départ.

Les salariés ne sauraient ainsi s'opposer à la retenue qui doit être effectuée sur leur salaire. Il leur sera remis, soit par l'employeur, soit par le service régional des assurances sociales, après acquittement par l'employeur des cotisations dues, une attestation des versements opérés à leur compte.

Ces dispositions doivent être appliquées même si les salariés n'ont pas encore reçu le service régional leur feuille trimestrielle, chaque fois qu'il s'agit de salariés travaillant d'une façon régulière pour le compte d'un même employeur.

Dans le cas contraire, le versement de la contribution ouvrière et de la contribution patronale doit être effectué au moment de chaque paye, à l'aide de timbres poste apposés sur un feuillet intercalaire délivré régulièrement par le service régional, à la demande soit du salarié, soit de son employeur.

Il en est ainsi en ce qui concerne les casiers de travailleurs qui suivent les cours de travailleurs qui travaillent à façon, aux pièces, à la tâche, à domicile ou sont rémunérés à l'aide de commissions ou suivant le chiffre d'affaires lorsqu'ils travaillent d'une manière régulière et simultanément pour le compte de plusieurs employeurs.

Les salariés qui travaillent par intermittences pour le compte du même ou des mêmes employeurs, ou qui sont occupés par des employeurs successifs pour des travaux ou des services occasionnels, doivent, dès maintenant, au service régional des assurances sociales, à Paris, sous l'adresse ci-dessous, adresser les feuilles nécessaires pour l'acquittement des contributions dont il s'agit. Ces feuilles sont nominatives. Ils doivent adresser au service régional des assurances sociales, à Paris, sous l'adresse ci-dessous, les feuilles trimestrielles qui seront délivrées, chaque fois qu'il s'agit de salariés travaillant régulièrement pour le compte d'un même employeur ou des autres catégories de travailleurs énumérés ci-dessus.

La contribution due respectivement par les salariés travaillant régulièrement pour le compte d'un même employeur est égale à 3,50 % du salaire versé lors de chaque paye, ce salaire étant déterminé, déductif de toutes les déductions familiales et compte tenu de la valeur des avantages en nature, s'il y a lieu. Le calcul des cotisations ne peut porter sur la fraction de salaire dépassant 40 fr. par jour, si la paye est effectuée par jour, 240 fr. par semaine si le salaire est réglé par semaine ou par quinzaine, et 1.000 fr. par mois, s'il est réglé mensuellement.

Le grand rabbin de Bucarest victime d'un attentat

Bucarest, 11 janvier. — Samedi matin, un individu a tiré cinq coups de revolver sur le grand rabbin de Bucarest, M. Nimerover, qui venait de quitter son domicile pour se rendre à la synagogue.

M. Nimerover n'a pas été blessé. Des passants démentant le meurtrier, qui fut remis entre les mains de la police. Il a été établi qu'il se nomme Aurel Ionesco, sorti il y a quelques jours d'une maison de santé.

Un acte de son interrogatoire, Ionesco a profité de propos élogieux d'un certain dévouement.

Le jeu des contraires

M. Venderem du Figaro avait imaginé déjà le jeu des « artabanlames » : fier comme Artaban, tendre comme la rose, souple comme un gant, etc... Serait-ce lui qui a fait attribuer le « jeu des contraires » ?

Il s'agit dans ce jeu de trouver des phrases dans lesquelles un rapprochement de mots fasse surgir un contraire imprévu par l'employeur. Les exemples sont : Elle est mauvaise votre bonne, elle est propre votre sale, montez des cendres, le beau laid, la précision des vagues, j'rai demain à Hyères, etc...

Une information judiciaire est ouverte à Avesnes contre un industriel belge de la région de Maubeuge

Un gros procès est sur le point d'être appelé devant la juridiction correctionnelle d'Avesnes.

Il y a quatre ans, une importante firme industrielle du bassin de la Sambre a fusionné avec un autre établissement similaire de la frontière franco-belge. Le directeur de celle-ci, licencié, faisait part sur parquet d'Avesnes d'importants détournements dont se serait rendu coupable l'un des nouveaux administrateurs et se portait partie civile avec plusieurs gros actionnaires dont il est actuellement le mandataire.

Une information judiciaire fut ouverte à Avesnes contre l'administrateur visé dans la plainte et qui fut inculpé après le rapport déposé par un expert-comptable.

Après une première inculpation d'abus de confiance, le Parquet a fait ouvrir une information pour distribution de dividendes fictifs.

Selon la partie civile, les opérations régulières atteindraient plusieurs millions de francs.

Durant l'année 1935, le port maritime de Rouen a importé 6.399.207 tonnes de marchandises et a exporté 1.587.880 tonnes, ce qui donne un trafic total de 7.987.087 tonnes. Le nombre des navires entrés a été de 4.655 et celui des navires sortis de 4.653.

Le Tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné à cinq années d'emprisonnement et à 2.000 fr. d'amende, Arthur Wilhelm, 32 ans, lequel aurait détourné et privé de nourriture ses enfants, demeurant avec lui, à Freyming.

LA NEIGE AU GRAND SAINT-BERNARD



A certains endroits la neige est tellement tassée, que les religieux sont obligés de la scier, pour dégager les routes. (Ph. Rol.)

Dernière Heure

Le conflit italo-éthiopien Les bruits de nouvelles propositions de paix ne sont pas confirmés à Londres

Londres, 11 janvier. — On n'a reçu aucune confirmation, à Londres, de nouvelles propositions de paix qui, selon un journal du continent, seraient sur le point d'être formulées par le Gouvernement italien.

La fusion des deux C.G.T.

Paris, 11 janvier. — La Commission administrative de la C.G.T. publie le compte rendu de la réunion qu'elle a tenue au cours de laquelle elle a examiné les affaires en suspens et pris connaissance de la réunion des secrétaires des deux C.G.T. dont le but était la convocation en commun du Comité national confédéral qui, issu de statuts révisés, consacrerait la reconstitution de la vieille C.G.T.

Une nouvelle réunion des deux secrétaires se tiendra le mardi 14 janvier, pour prendre toutes les dispositions utiles.

La déclaration de M. Molotov sur l'offre de crédits allemands aux Soviétiques

Moscou, 11 janvier. — Voici le sténographe du passage du discours de M. Molotov, relatif à l'offre de crédits faite par l'Allemagne à l'U.R.S.S. : « Nous avons signé, le 9 avril 1935, un accord commercial avec l'Allemagne, prévoyant l'octroi d'un crédit, pour cinq ans, de 200 millions de marks. Au cours des derniers mois, le gouvernement allemand nous a offert un nouveau crédit, nettement plus important que l'autre et remboursable en dix ans. Bien que nous n'ayons pas systématiquement recherché les crédits étrangers, nous n'avons pas refusé, et nous ne refusons pas d'examiner la proposition dont il s'agit. Développer les relations commerciales et économiques avec tous les pays étrangers, sans égard à la forme de gouvernement qui est susceptible d'être temporairement, ici ou là, correspond à la politique de l'U.R.S.S. Une semblable attitude d'inspiration, d'ailleurs, de la considération des intérêts du peuple allemand. Quant à tirer les conclusions de notre attitude, c'est évidemment l'affaire du gouvernement allemand. »

Le grand rabbin de Bucarest victime d'un attentat

Bucarest, 11 janvier. — Samedi matin, un individu a tiré cinq coups de revolver sur le grand rabbin de Bucarest, M. Nimerover, qui venait de quitter son domicile pour se rendre à la synagogue.

M. Nimerover n'a pas été blessé. Des passants démentant le meurtrier, qui fut remis entre les mains de la police. Il a été établi qu'il se nomme Aurel Ionesco, sorti il y a quelques jours d'une maison de santé.

Un acte de son interrogatoire, Ionesco a profité de propos élogieux d'un certain dévouement.

Le jeu des contraires

M. Venderem du Figaro avait imaginé déjà le jeu des « artabanlames » : fier comme Artaban, tendre comme la rose, souple comme un gant, etc... Serait-ce lui qui a fait attribuer le « jeu des contraires » ?

Il s'agit dans ce jeu de trouver des phrases dans lesquelles un rapprochement de mots fasse surgir un contraire imprévu par l'employeur. Les exemples sont : Elle est mauvaise votre bonne, elle est propre votre sale, montez des cendres, le beau laid, la précision des vagues, j'rai demain à Hyères, etc...

Une information judiciaire est ouverte à Avesnes contre un industriel belge de la région de Maubeuge

Un gros procès est sur le point d'être appelé devant la juridiction correctionnelle d'Avesnes.

Il y a quatre ans, une importante firme industrielle du bassin de la Sambre a fusionné avec un autre établissement similaire de la frontière franco-belge. Le directeur de celle-ci, licencié, faisait part sur parquet d'Avesnes d'importants détournements dont se serait rendu coupable l'un des nouveaux administrateurs et se portait partie civile avec plusieurs gros actionnaires dont il est actuellement le mandataire.

Une information judiciaire fut ouverte à Avesnes contre l'administrateur visé dans la plainte et qui fut inculpé après le rapport déposé par un expert-comptable.

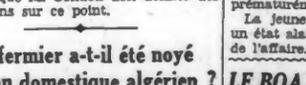
Après une première inculpation d'abus de confiance, le Parquet a fait ouvrir une information pour distribution de dividendes fictifs.

Selon la partie civile, les opérations régulières atteindraient plusieurs millions de francs.

Durant l'année 1935, le port maritime de Rouen a importé 6.399.207 tonnes de marchandises et a exporté 1.587.880 tonnes, ce qui donne un trafic total de 7.987.087 tonnes. Le nombre des navires entrés a été de 4.655 et celui des navires sortis de 4.653.

Le Tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné à cinq années d'emprisonnement et à 2.000 fr. d'amende, Arthur Wilhelm, 32 ans, lequel aurait détourné et privé de nourriture ses enfants, demeurant avec lui, à Freyming.

LA NEIGE AU GRAND SAINT-BERNARD



A certains endroits la neige est tellement tassée, que les religieux sont obligés de la scier, pour dégager les routes. (Ph. Rol.)

La Conférence des évêques allemands et les efforts en vue d'un rapprochement entre l'Eglise et l'Etat

Berlin, 11 janvier. — La Conférence des évêques allemands qui s'est réunie à Fulda, sous la présidence de l'archevêque de Breslau, a été soigneusement tenue secrète. On a attaché la plus grande importance dans les milieux nationalistes socialistes qui espèrent que l'Épiscopat allemand reviendra sur la position prise par lui l'an dernier, et qui avait abouti à la loi pastorale qui l'ont si rapidement condamnant la politique religieuse des nazis.

Depuis quelque temps on observe, tant du côté gouvernemental que du côté ecclésiastique, des efforts pour arriver à un rapprochement. Un certain nombre d'évêques allemands sont désireux de trouver un « modus vivendi » entre l'Eglise et l'Etat, redoutant les conséquences matérielles et morales d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat, que les nazis n'admettent pas d'envisager sur ce point le conflit religieux ne s'apaisera pas.

Deux cents personnes enterrées vives en Colombie

New-York, 11 janvier. — Les nouvelles parvenues de Bogota à l'Associated Press indiquent que le nombre des victimes du tremblement de terre qui a sévi dans le département de Nariño, situé dans la région sud-ouest de la Colombie, serait de deux cents à trois cents. On craint même qu'il ne soit supérieur à cette estimation.

Près de deux cents personnes ont été enterrées vives dans des crevasses qui se sont produites au village de Lachorera; les villages de Sapuya, Alban et Pinzon ont également été détruits.

Dernières nouvelles sportives

LA SOIREE DE L'OMNIUM SPORTS A LILLE

L'Omni-Sports, de Lille, avait organisé pour le samedi soir un programme de choix et un public nombreux a assisté à cette réunion.

Voici les résultats: Amateurs, en 4 rounds de 2 minutes. — Dubar, 52 kg. 100 (Dunkerque) bat Dufrenoy, 48 kg. (Tourcoing), aux points. — Boulet, 54 kg. 100 (Dunkerque) et Vaghe, 53 kg. 500 (Lille), font match nul.

Professionnels, en 10 rounds de 2 minutes. — Young, Dujardin, 66 kg. 500 (Tourcoing) bat Humereu (Dunkerque), par disqualification au 7^e round. — Cluysen, 57 kg. (Lille) bat Verly (57 kg. 500 (Dunkerque)) aux points. — Humereu, 66 kg. 100 (Dunkerque) et Héruve, 66 kg. 100 (Arques) combat sans décision.

Holzer, champion d'Europe des plumes bat le champion de France Leporeva.

Paris, 11 janvier. — Samedi soir, au Central Sporting-Club, le Havrais Leporeva a rencontré Maurice Holzer, pour les titres de champion d'Europe et de France de la catégorie des plumes. Holzer, le plus aimé, Maurice Holzer a battu le Havrais par abandon à la 13^e reprise. A la 13^e reprise, les deux hommes avaient, après les poids suivants: Holzer, 57 kil. 100; Leporeva, 56 kil. 200.

Thibaut bat Rivière aux points; José Siles (Buenos Aires) et Héruve font match nul; Chappuis bat Paulin aux points.

HOCKEY SUR GLACE L'EQUIPE DES ETATS-UNIS ET LES VOLANTS FONT MATCH NUL

Paris, 11 janvier. — Samedi soir, au Palais des Sports, l'équipe de hockey sur glace des Etats-Unis, sélectionnée pour les jeux olympiques de Garmisch, et l'équipe des Français, Volants, ont fait match nul par 4 buts à 4.

COTONS du samedi 11 Janvier 1936

Terme	New-Orléans		New-York	
	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	11.40	11.38	11.90	11.88
Janvier	11.38	11.48	11.87	11.89
Février	11.38	11.48	11.87	11.89
Mars	10.94	11.14	10.88	11.14
Avril	10.88	10.88	10.88	10.88
Mai	10.68	10.78	10.71	10.81
Juin	10.58	10.68	10.58	10.68
Juillet	10.40	10.48	10.41	10.52
Août	10.38	10.38	10.38	10.38
Septembre	10.28	10.28	10.15	10.34
Octobre	10.02	10.08	10.08	10.08
Novembre	10.02	10.08	10.01	10.08
Décembre	10.00	10.08	10.01	10.04

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000 aux ports du Golfe, 10.000; aux